

ALFRED REBOUX Propriétaire-Gérant

ABONNEMENTS :

Roubaix-Tourcoing : Trois mois... 13.50
Six mois... 26.00
Un an... 50.00

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LEGALES et JUDICIAIRES

ALFRED REBOUX Propriétaire-Gérant

INSERTIONS :

Annonces : la ligne... 20 ct
Réclames :... 30 ct
Faits divers :... 50 ct

Table with financial data: 3 0/0, 4 1/2, Emprunts (5 0/0), 11 MAI, Services particuliers du Journal de Roubaix, Actions Banque de France, etc.

DEPECHE COMMERCIALES Service particulier du Journal de Roubaix New-York, 11 mai. Change sur Londres 4.87 1/2; change sur Paris 5.13 3/4

Havre, 11 mai. Cotons : Ventes 200 b. Marché très-calme, faciles sans pression. Liverpool, 11 mai. Cotons : Ventes 8,000 b. Marché en faveur des acheteurs.

ROUBAIX 11 MAI 1876.

Bulletin du jour

La session s'est ouverte hier à Versailles. Un sénateur du Nord, M. Testelin, a demandé que l'application de l'article 9 de la loi sur le travail des enfants dans les manufactures soit suspendue, jusqu'à ce que...

Feuilleton du Journal de Roubaix DU 12 MAI 1876.

LES

Chevaliers de l'écritoire

VI

UNE LETTRE DE RECOMMANDATION. (Suite).

J'aime l'ordre dans la vie, Monsieur; l'ordre suppose la pauvreté relative, mais non le dénuement de l'existence, la dette flottante, l'inquiétude du lendemain. Le pain matériel est nécessaire. Je ne comprends absolument pas la poésie d'un bouge. Je ne suis point de ceux qui accusent la société de leur pénurie, et pensent que l'Etat leur doit une pension, sous le prétexte qu'ils écrivent des strophes, élaborent de la critique ou rêvent des romans humanitaires. Je veux faire de ma plume un outil utile, il me faut le temps de l'employer. — Ce temps vous le dépensez... — Non, Monsieur; le travail que je fais chez vous me repose de celui que j'ai fait pendant la nuit, et m'assure de la nécessaire. Il est facile, trop facile d'écrire, il est presque impossible de publier. Il faut du temps pour attendre; le temps c'est de l'argent. J'arriverai,

Les observations que nous soumettons hier à nos lecteurs et que nous inspireront les dispositions connues des groupes dominants dans la Chambre des députés ne sont nullement infirmées par cette assertion complaisante. Les brouillons incompris qui révent la désorganisation de la société française et qui voudraient fonder la domination des factions qu'ils représentent sur la ruine des libertés, par le déchaînement des passions sectaires, essaieront, nous le voulons bien, de faire des lois d'exception et de perfidie contre les classes sociales qu'ils jaloussent ou qu'ils détestent. C'est ce que les familiers de M. Gambetta appellent travailler. Mais réussiront-ils à mener à bien cette sorte de « travail » ? Voilà qui est douteux.

En somme, la Chambre des députés actuelle n'est pas composée de novateurs, elle est composée de bourgeois. Bourgeois M. Gambetta qui a un hôtel à Paris, une villa à Nice, qui voyage pendant la belle saison, comme il eut fait si son père au lieu de fermer sa boutique à Cahors se fut enrichi dans son commerce d'épicerie; bourgeois M. Ordinaire et M. Paul Bert, médecins qui aiment leurs aïeux et ont remplacé la clientèle égotante par la clientèle turbulente; bourgeois M. Alfred Naquet lui-même qui se calmerait promptement si on lui donnait la possibilité d'assouvir sa haine de boutique, sa haine bourgeois blessé dans son amour propre et délirant de jalousie, qu'il nourrit, lui bossu contre un borgne. Est-ce que tous ces gens-là qui prétendent réformer la vie commune et les relations sociales des français ont d'autres mœurs que celles de la société dans laquelle il vivent, de la société parisienne? Est-ce qu'ils s'habillent autrement que leurs concitoyens. Est-ce qu'ils ne portent pas le même chapeau le même vêtement? Est-ce qu'ils n'obéissent pas aux ridicules de la mode? Est-ce qu'on ne les trouve pas partout où il y a une curiosité à satisfaire, un préjugé à partager? Ne les voit-on pas au Salon arrêtés devant la toile qui fait scandale, au théâtre captivés par l'opérette dont les flons-flons ont couru Paris, aux courses, au Bois et dans les cabarets élégants? Ces gens-là seraient désempés, en réalité, de faire des lois qui transforment les mœurs actuelles. Ils sont la Révolution, ils ne sont pas la Réforme.

L'auguste chef de la maison de France, seul, a pu écrire avec raison : « Je suis la Réforme. » En effet, si une réforme des mœurs et des lois qui les façonnent s'annonce comme une conséquence fatale des crises que la société française semble devoir traverser de nouveau, cette réforme ne viendra point des révolutionnaires; elle viendra des hommes qui respectent assez les traditions pour avoir le droit de répudier ce qu'elles ont de dangereux et ce qu'elles pourraient avoir de funeste; elle sera réalisée par les pouvoirs qui, ayant établi des lois qui ont duré plusieurs siècles, semblent seuls avoir la faculté de donner à des institutions nouvelles la précieuse vertu de stabilité.

Ce sont là les motifs qui nous empêchent de croire que si la session présente est, suivant le désir de la République Française, une session de travail, ce travail demeurera stérile.

M. Tirard a retiré l'amendement au projet de budget par lequel il demandait la suppression de l'ambassade de France à Rome. Cette détermination lui vaut les félicitations de l'organe de M. Gambetta, mais elle lui attirera en revanche, les sarcasmes de la gauche extrême. Mardi, en effet la question de principe que soulevait cet amendement ayant été discutée devant la commission du budget, M. Floquet s'est prononcé très nettement contre l'opinion de M. Gambetta qui était, comme on sait, favorable au maintien des relations diplomatiques entre la France et le Vatican. Il est vrai que le sentiment de M. Floquet importait assez peu, en telle matière si ce n'est l'engagement de celui qui l'a conçu et manifesté. Mais M. Floquet n'est pas seulement l'homme ridicule que tout Paris et une bonne partie de la province connaissent pour l'envergure ambitieuse de ses chapeaux; M. Floquet est aussi le directeur, qui mieux est le propriétaire du journal Le Peuple, dont l'influence sur les masses révolutionnaires commence à se faire sentir et alarme déjà les marchands de prose démagogique du Rappel et de la République Française. Il faut donc s'attendre à voir la question posée de nouveau lors de la discussion publique du budget du ministère des affaires étrangères et donner lieu à d'imprudentes sinon d'imprudentes déclamations.

Nous nous sommes abstenus de publier un récit fantaisiste des événements de Salonique, par la raison toute candide que le ministère des affaires étrangères lui-même n'a reçu jusqu'à présent aucun rapport détaillé sur le meurtre des deux consuls. Nous espérons néanmoins être en mesure d'émettre une opinion raisonnée et sur les faits et sur leurs conséquences. Le seul point qui soit hors de doute, c'est que cet incident, pose brutalement, ainsi que nous le remarquons hier, la question d'autonomie et presque d'existence de l'Empire turc, devant les délégués des puissances européennes qui vont se réunir à Berlin.

Comme la décision qui interviendra aura pour effet de reléguer au second plan toutes les préoccupations relatives au sort particulier des provinces insurgées, il n'y a lieu de s'occuper que du congrès de princes et de diplomates qui se prépare, et non des projets de constitution qui sont mis en avant pour régler la condition spéciale de la Bosnie, de l'Herzégovine, et même de la Bulgarie.

Elections du 21 mai.

Voici quelques indications sommaires sur les candidatures posées pour le 21 mai, dans les treize circonscriptions où des élections sont à faire pour la Chambre des députés :

Charente. — Dans la circonscription de Cognac, M. Cunéo-Ornano, candidat des bonapartistes, luttait contre M. Planat, républicain constitutionnel.

Calvados. — M. de Sel-y, conservateur, qui a pour adversaire, dans la circonscription de Guingamp, M. le duc de Feltre, candidat bonapartiste.

Landes. — Dans la circonscription de Dax, deux candidats : un radical, M. Loustalot, et un conservateur, M. Cardeneau.

Mayenne-et-Loire. — A Angers, le candidat des conservateurs, M. Fairé, a pour concurrent républicain M. Maillet.

Mayenne-et-Loire. — A Angers, le candidat des conservateurs, M. Fairé, a pour concurrent républicain M. Maillet.

Mayenne-et-Loire. — A Angers, le candidat des conservateurs, M. Fairé, a pour concurrent républicain M. Maillet.

Mayenne-et-Loire. — A Angers, le candidat des conservateurs, M. Fairé, a pour concurrent républicain M. Maillet.

Mayenne-et-Loire. — A Angers, le candidat des conservateurs, M. Fairé, a pour concurrent républicain M. Maillet.

Mayenne-et-Loire. — A Angers, le candidat des conservateurs, M. Fairé, a pour concurrent républicain M. Maillet.

Mayenne-et-Loire. — A Angers, le candidat des conservateurs, M. Fairé, a pour concurrent républicain M. Maillet.

Mayenne-et-Loire. — A Angers, le candidat des conservateurs, M. Fairé, a pour concurrent républicain M. Maillet.

Mayenne-et-Loire. — A Angers, le candidat des conservateurs, M. Fairé, a pour concurrent républicain M. Maillet.

Mayenne-et-Loire. — A Angers, le candidat des conservateurs, M. Fairé, a pour concurrent républicain M. Maillet.

Mayenne-et-Loire. — A Angers, le candidat des conservateurs, M. Fairé, a pour concurrent républicain M. Maillet.

Mayenne-et-Loire. — A Angers, le candidat des conservateurs, M. Fairé, a pour concurrent républicain M. Maillet.

Mayenne-et-Loire. — A Angers, le candidat des conservateurs, M. Fairé, a pour concurrent républicain M. Maillet.

Mayenne-et-Loire. — A Angers, le candidat des conservateurs, M. Fairé, a pour concurrent républicain M. Maillet.

CHRONIQUE

Le Moniteur Universel publie les renseignements qui suivent sur le mouvement préfectoral. Nous croyons pouvoir annoncer qu'il est très-considérable et qu'il comprend de 30 à 40 démissions ou mises en disponibilité, et environ 150 mutations. Si nous sommes bien informés, ce mouvement administratif serait bientôt suivi d'un autre qui se rapporterait surtout aux préfetures. Le bruit court, en effet, que plusieurs préfets, en présence des instructions que leur a apportées la dernière circulaire de M. Ricard, auraient fait connaître à M. le ministre de l'intérieur qu'ils étaient disposés à se démettre de leurs fonctions. M. Ricard, dont la santé s'améliore tous les jours, était déjà au travail ce matin à 6 heures.

Le Journal du Loiret annonce que M. le président de la République a envoyé son buste en porcelaine de Sévres à M. le général Bataille, à M. le préfet du Loiret et à M. le maire d'Orléans, comme souvenir de son voyage.

Le projet de réorganisation municipale sera déposé prochainement. La commission extra-parlementaire a examiné les trois premiers titres du projet, lesquels sont relatifs à la nomination des maires et des conseils municipaux. Ces trois premiers titres seront déposés séparément. Cette commission examinera demain l'exposé des motifs préparé par M. le ministre de l'intérieur ainsi que le titre relatif aux attributions des maires et des conseils.

D'après un bruit de couloir, quelques députés du groupe de l'appel au peuple songeraient à entrer en négociations avec les autres fractions de la droite pour décider en commun de faire une interpellation au sujet de la circulaire de M. Ricard et en arrêter les termes de façon à la faire accepter par la droite tout entière.

On avait dit que la commission du budget, une fois les vacances terminées, se réunirait de nouveau à Versailles. Il n'en est rien dit le Français. La commission du budget a décidé que désormais ses réunions auront lieu le matin, à Paris, au palais Bourbon.

Le Français assure que le prince Napoléon aurait saisi la grande chancellerie de la Légion-d'Honneur d'une réclamation tendant à sa réintégration parmi les grands-croix de l'ordre. M. Massenet Déroche, avocat au Conseil d'Etat, serait chargé de soutenir cette demande.

Le gouvernement continue à s'occuper du tragique incident de Salonique et à prendre des mesures énergiques pour obtenir la prompte répression des assassins qui ont donné la mort à notre consul M. Moulin.

D'après les renseignements reçus ce matin, il paraîtrait que les consuls de France et d'Allemagne ne s'étaient pas rendus volontairement à la mosquée, ainsi qu'on l'avait d'abord annoncé, mais qu'ils y auraient été entraînés de force par une populace en fureur, qui s'était violemment emparée de leurs personnes dans la rue, alors qu'ils se portaient au secours de leur collègue, le consul des Etats-Unis.

M. de Grésigny, maire de Courcy-Chamberlain (Côte-d'Or), vient, par arrêté préfectoral, d'être suspendu pour deux mois de ses fonctions, pour s'être refusé à exécuter une délibération du conseil municipal approuvée par le préfet. Le conseil avait voté le remplacement dans la salle des séances d'un buste de la République, qui en avait été enlevé sous le ministère de M. de Broglie.

Hier s'est ouverte l'exposition de Philadelphie. Une dépêche de l'Agence Havas est ainsi conçue : « La ville est encombrée de visiteurs et d'étrangers. »

L'empereur du Brésil, le président Grant, les membres du cabinet, des cours de justice et du Congrès, sont arrivés.

La salle de l'Indépendance est illuminée, les rues sont pavées et décorées.

Le gouvernement a envoyé 4,000 invitations pour la fête de l'ouverture de l'Exposition.

Le catalogue officiel des commissaires étrangers énumère quarante pays représentés à l'Exposition.

Hier, avant l'ouverture de la séance de la chambre des députés, un fou qui s'était introduit dans les tribunes, s'est levé et a crié : Au nom de Dieu et de Jeanne-d'Arc, vive Napoléon IV ! A bas les Gambettistes et les radicaux ! On a expulsé des tribunes cet aliéné, qui est un habitant de Versailles.

On lit dans l'Estafette : « Nous apprenons que M. le préfet de police aurait déclaré qu'il n'y a pas lieu à poursuivre le député auquel l'Estafette a fait allusion hier dans son article : « simples questions ! » L'Estafette paraît dans cet article d'un député qui aurait pu se trouver compromis dans une affaire touchant à la morale. Comme on le verra dans une de nos correspondances parisiennes de ce jour, il s'agit d'un jeune député radical du Midi.

LETTERES DE PARIS

Paris, mercredi 10 mai. Les badauds parisiens commencent à être blasés sur le spectacle des députés partant pour Versailles, et les gares de nos deux chemins de fer ne sont plus aussi fréquentées qu'autrefois par les curieux. A Paris, la réouverture de la session ne produit donc plus d'incident, et il faut bien le dire, on constate la sagesse des législateurs qui ont déclaré que Versailles resterait la capitale parlementaire de la France.

Nous allons assister à la création d'un groupe intermédiaire qui verra prendre la qualification de parti constitutionnel dans lequel entreront les orléanistes. Le chef de ce groupe est depuis quelque temps déjà désigné; c'est M. Léon Renault, qui veut se tenir à égale distance de M. Gambetta et de M. Rouher. L'ancien préfet de police est un homme jeune, ambitieux, orateur suffisant, rompu aux habilités de la vie publique; il vise à devenir, dans une crise, quelque chose comme un en-cas auquel le maréchal pourrait faire appel pour constituer un ministère.

On a parlé d'une interpellation qui serait adressée au ministère à propos du

qui changea subitement la vie de ce demi-orphelin. Mme Suzanne annonça qu'elle partait pour l'Italie et demanda à la vieille femme si elle consentait à se charger de son fils moyennant une pension suffisante.

La pauvre créature eût gardé l'enfant sans rétribution si elle n'avait consulté que son cœur. Mais elle se dit que son dévouement passerait trop sur Gabriel, et elle accepta les cinquante louis que lui laissa Mme Suzanne pour prix d'une première année.

Thérèse prit un logement commode, s'y installa avec son pensionnaire et le rendit le plus heureux des enfants.

On ne le caressait plus par caprice, on ne le grondait pas sans cause; on s'adressait à sa raison précoce et à son bon cœur. Thérèse l'envoya régulièrement chez les Frères, s'occupa de son entretien, voulut qu'il apprît le dessin et la musique, et ne trouvait rien de trop beau ni de trop bon pour celui qu'elle aimait d'un amour d'aïeule, le plus profond de tous.

L'année expirée, Thérèse attendit vainement une lettre de Mme Suzanne; elle ne reçut ni argent ni nouvelles. Heureusement que sa grande économie ne lui avait pas permis de dépenser les premiers mille francs. Elle put subvenir aux frais d'éducation et d'entretien de Gabriel pendant un an encore, mais en reprenant une occupation. Elle fit des ménages au rabais, car

elle était vieille; et c'est à l'âge où l'argent devient le plus nécessaire qu'il nous est le plus difficile d'en gagner.

La Providence ne l'abandonna pas. Un prêtre infirme la prit pour le soigner pendant toutes les heures de la journée que l'enfant consacrait à l'étude.

(A suivre.)

DICTIONNAIRE DE LA SANTE

ou répertoire d'hygiène pratique usage des familles et des écoles, par le docteur J.-B. Fonsagrives, professeur d'hygiène et de clinique des enfants et des vieillards de la faculté de médecine de Montpellier, et auteur de plusieurs ouvrages de médecine et d'hygiène.

Le Dictionnaire de la santé comprend toutes les questions suivantes : A l'hygiène privée, c'est-à-dire au gouvernement de sa vie en vue d'éloigner les causes de maladie; à l'éducation physique des enfants, au régime, aux exercices, à l'hygiène scolaire; à l'infirmité domestique, c'est-à-dire aux soins d'entourage que réclament les malades; à l'hygiène des âges, aux rapports des familles avec les médecins, etc.

Le Dictionnaire de la santé formera un volume de format grand in-8° Jésus (deux colonnes d'environ 800 pages, et se publiera en dix fascicules. Le 10<sup>e</sup> fascicule vient de paraître. Prix du fascicule : 1 fr. 50. En vente à la librairie Charles DELAGRAVE, rue des Ecoles, 58, à Paris, et chez les principaux libraires.